

RAPPORT DE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

ITINÉRANCE ET COHABITATION SOCIALE

SE COMPRENDRE POUR VIVRE ENSEMBLE

FAITS SAILLANTS



FAITS SAILLANTS

Avertissement

Le fonctionnement de la commission est encadré par des règles qu'il importe de nommer afin d'éclairer les lectrices et lecteurs.

Ceci n'est pas un rapport d'experts, mais bien un rapport de participation publique. La commission n'intègre dans son rapport que les contributions orales ou écrites qu'elle a reçues lors de la période d'expression des opinions.

Les activités ne s'appuyant pas sur un échantillonnage représentatif, les résultats, incluant ceux du questionnaire, ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population. Il n'en demeure pas moins que l'information recueillie a une valeur illustrant des vécus, expériences et ressentis des différents groupes consultés.

En août 2024, le comité exécutif a mandaté l'Office de participation publique de Longueuil dans le but de mieux comprendre les causes de l'insécurité et d'identifier les conditions essentielles au vivre-ensemble et à la cohabitation harmonieuse dans un contexte où de plus en plus de citoyennes et citoyens habitent la rue.

Dans le cadre de ce mandat, l'Office a mis sur pied une commission consultative, qui s'est déroulée en deux étapes, une étape d'information et une étape d'expression des opinions.

La commission consultative était composée de Jean-François L. Vachon et Miriam Fahmy, commissaires à l'Office, ainsi que de Victoria Figueroa-Tamayo, secrétaire de commission et d'Auxane Celen, analyste de commission.

Au total, **1 062 personnes** ont participé à la démarche, soit en assistant en salle ou en ligne à l'une ou l'autre des activités, soit en les visionnant en différé.



LES PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET OPINIONS

Les activités de la démarche ont permis de recueillir les points de vue d'une variété de personnes touchées par le mandat : citoyennes et citoyens domiciliés, en situation d'itinérance, commerçantes et commerçants, organismes communautaires et partenaires institutionnels.

Compte tenu de la grande diversité de sujets abordés, les propos recueillis ont été regroupés en six grandes thématiques, chacune d'entre elles étant ensuite traitée soit en fonction des publics qui se sont exprimés, soit en fonction d'enjeux.

Les causes du sentiment d'insécurité et les générateurs de tensions affectant la cohabitation sociale

Les citoyennes et citoyens domiciliés ont exprimé des perceptions nuancées, souvent marquées par de l'empathie et un sentiment d'impuissance. D'autres, ayant vécu des interactions négatives avec des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance, ont partagé leur grand sentiment d'insécurité, de colère, de frustration, parfois de dégoût ou d'impatience face à l'aggravation de la situation de l'itinérance à Longueuil, illustrant ainsi la diversité des expériences et des points de vue.

Les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance ont dit vivre une grande insécurité dans la rue. Entre les déplacements forcés, les accusations injustifiées, l'exclusion des espaces publics et la stigmatisation constante, plusieurs témoignent vivre un stress permanent qui fragilise leur santé mentale ainsi que physique. Ils expliquent aussi que dormir, se laver, manger, trouver un abri ou simplement aller aux toilettes est un « combat quotidien ».

Les commerçantes et commerçants ont rapporté à la commission une multiplication, depuis les derniers mois, de situations jugées problématiques, qui ont aggravé leur sentiment d'insécurité, en plus de nuire à la revitalisation de certains quartiers et à la cohabitation sociale.

Les organismes communautaires ont exprimé de plus en plus d'inquiétude face à la montée du sentiment d'insécurité, observé dans l'espace public, ou ressenti dans les relations avec le voisinage, plus particulièrement par les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance.

Les partenaires institutionnels ont partagé que l'insécurité vécue se manifeste à plusieurs niveaux, tant sur le plan humain que structurel. Plusieurs ont rapporté être confrontés à des situations de tension sur les lieux de leur travail.

Les pressions exercées sur les organismes communautaires en itinérance

Les contributions reçues ont permis de mettre en lumière que l'augmentation de l'itinérance exerce une pression considérable sur les organismes communautaires et les infrastructures locales. Selon plusieurs personnes participantes, cette saturation constitue un obstacle majeur à l'accès aux services pour les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance. Il est souligné que le nombre de places et d'intervenantes et intervenants est largement insuffisant pour répondre à la demande croissante.

L'effet d'affluence autour des ressources en itinérance

L'implantation de ressources destinées aux citoyennes et citoyens en situation d'itinérance suscite des réactions divisées au sein de la communauté locale. Si l'existence même de ces services est rarement remise en question, c'est plutôt leur intégration dans les quartiers résidentiels et les répercussions sur la cohabitation qui soulèvent des préoccupations.

Le problème de l'accès au logement

Bien que l'accès au logement ne touche pas directement les enjeux de cohabitation sociale, il a été identifié par la grande majorité des personnes participantes comme un levier fondamental pour favoriser celle-ci et comme une condition préalable et concomitante à tout effort pour améliorer la cohabitation. Les personnes participantes à la démarche ont identifié deux facteurs qui compliquent la sortie de l'itinérance : la difficulté de trouver un logement et le manque d'accompagnement post-hébergement.

La difficulté de départager les responsabilités en matière d'itinérance

La question de la cohabitation sociale dans le contexte de l'itinérance soulève des préoccupations quant à la répartition des responsabilités entre les différents acteurs concernés. Plusieurs personnes rencontrées par la commission ont insisté sur le fait que la cohabitation ne peut reposer uniquement sur les épaules des personnes en situation d'itinérance. Elle implique une responsabilité partagée, où toutes et tous doivent contribuer à un environnement respectueux des droits de chacun.

Les solutions proposées par la communauté longueuilloise pour favoriser une cohabitation harmonieuse

Dans le cadre des activités de la démarche, les personnes participantes ont été invitées à réfléchir aux solutions qui permettraient à toutes et à tous de cohabiter harmonieusement. Les principales solutions abordées par l'ensemble des groupes mettent l'accent sur les actions d'éducation et d'information, la question du logement, l'accès aux infrastructures et aux services spécialisés, ainsi que l'implication des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance dans la gouvernance des projets et des organismes communautaires. L'ensemble des solutions proposées par chacun des groupes est disponible dans l'annexe 1.

LES CONSTATS ET LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

Le chapitre suivant présente l'analyse et les recommandations de la commission. Il puise son contenu dans les contributions reçues, tout en les soupesant, les analysant et en proposant des solutions à la Ville de Longueuil.

PARTIE 1

Réduire l'insécurité pour mieux cohabiter

Dès le début de la démarche, il est apparu évident pour la commission qu'en répondant mieux aux besoins de base des personnes qui vivent dans la rue, on réduit en partie ce qui leur cause de l'insécurité. Ceci permet aussi d'apaiser certains comportements et de favoriser une meilleure cohabitation avec le reste de la population (recommandations 1 à 4). Le sentiment d'insécurité vécu par les autres groupes de la population est ensuite abordé et fait l'objet d'une série de recommandations visant à mieux les outiller pour mieux cohabiter avec les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance (recommandations 5 à 11).

1

La commission recommande à la Ville de collaborer avec ses partenaires afin d'installer un refuge permanent au centre-ville en remplacement de la roulotte de la Halte-Répit.

2

La commission recommande à la Ville d'adopter et de diffuser une politique officielle sur les campements afin de clarifier et formaliser les règles qui les encadrent, pour ainsi réduire l'incertitude de tous les groupes de la population.

3

La commission recommande à la Ville de collaborer avec ses partenaires afin d'augmenter le nombre de places dans des refuges pour les femmes et d'évaluer la possibilité d'ouvrir un centre de jour qui leur serait réservé pour réduire leur insécurité.

4

La commission recommande à la Ville de mettre en place, ou de soutenir la mise en place par ses partenaires, des installations et programmes qui répondront aux besoins des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance en matière d'hébergement, d'alimentation, de mobilité, d'occupation sécuritaire de l'espace public, d'accès à des installations sanitaires et de participation sociale.

5 *La commission recommande à la Ville de clarifier, pour la population longueuilloise, à qui faire appel dans différents types de situations et mieux informer la population sur ce qui doit être considéré comme urgent (911) et ce qui ne l'est pas.*

6 *La commission recommande à la Ville et au SPAL de développer, en collaboration avec l'équipe RÉSO, une formation destinée aux institutions, commerces et immeubles qui ont des équipes de sécurité privée ou des employés en contact avec des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance.*

7 *La commission recommande à la Ville et au SPAL de maintenir et de bonifier son approche de proximité (ex. : agentes et agents communautaires ou RÉSO) dans les secteurs les plus fréquentés par des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance, notamment dans les secteurs ayant des rues commerçantes, et assurer une présence la nuit.*

8 *La commission recommande à la Ville de soutenir, financièrement ou par des représentations, l'augmentation du nombre de travailleuses et travailleurs de rue, incluant ceux de l'équipe Proximité, afin de répondre à la croissance de la population itinérante.*

9 *La commission recommande à la Ville de collaborer auprès de ses partenaires de la Table Itinérance Rive-Sud afin qu'ils revoient la mission de la Brigade et les moyens dont elle dispose pour aller dans le sens de la médiation sociale plutôt que de la sensibilisation et d'augmenter sa présence sur le terrain.*

10 *La commission recommande à la Ville de multiplier les espaces de rencontre entre les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance et domiciliés et de soutenir les initiatives qui permettent d'outiller toutes les parties dans leur cohabitation.*

11 *La commission recommande à la Ville qu'elle demande à la Table Itinérance Rive-Sud d'examiner la possibilité d'élargir la représentativité pour inclure des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance ou experts de vécu, des citoyennes et citoyens domiciliés ainsi que des commerçantes et commerçants à sa structure et sa gouvernance.*

PARTIE 2

Faire mieux autour des ressources en itinérance

À Longueuil, comme ailleurs, de nouvelles installations devront être implantées afin de répondre aux besoins en croissance au cours des prochaines années.

Les ressources en itinérance ont un rôle à jouer pour assurer la cohabitation de leur clientèle sur le site de leur ressource, mais aussi auprès du voisinage et dans leur environnement immédiat. La Ville et ses partenaires doivent toutefois les soutenir dans leurs efforts de cohabitation avec le voisinage. De plus, l'élaboration d'une stratégie de cohabitation « sur mesure » lors de la planification d'une ressource apparaît nécessaire pour assurer la cohabitation avec le voisinage.

12 *La commission recommande à la Ville et à ses partenaires d'offrir aux ressources en itinérance un soutien en matière de relations avec le voisinage compte tenu des attroupements qu'elles suscitent autour de leurs installations.*

13 *La commission recommande à la Ville d'assumer un leadership afin qu'une stratégie de cohabitation soit élaborée avant l'implantation d'une nouvelle ressource sur son territoire.*

PARTIE 3

L'importance du logement accompagné de services pour prévenir l'itinérance

Bien que le mandat portait sur la cohabitation sociale, la commission s'est fait rappeler tout au long de la démarche les grands besoins en habitation à Longueuil. Plus il y aura de personnes logées, moins il y aura de problèmes de cohabitation sociale. Il est essentiel, dans la planification de l'offre de logement, de viser le continuum complet de l'habitation : refuges, ressources intermédiaires, logement transitoire, etc., sans oublier les services essentiels en soutien psychosocial, communautaire et médical. Donc, du logement oui, mais pas juste des portes.

La Ville prévoit déjà de soutenir la mise hors marché des logements abordables existants dans sa stratégie d'habitation. La commission encourage la Ville à continuer sa mise en œuvre, tout en y intégrant un nouvel objectif lié à l'inclusion de logements adaptés à la réinsertion des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance.

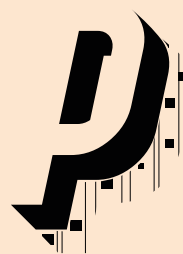
14 *La commission recommande que la Ville mette en œuvre et assure un suivi de ses engagements en matière de création et de sortie du marché spéculatif de logements abordables, en prévoyant l'inclusion de logements adaptés à la réinsertion des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance.*

PARTIE 4

Le projet urbain : quelle place pour les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance ?

Plusieurs citoyennes et citoyens en situation d'itinérance gravitent autour du métro pour des raisons économiques et géographiques. On ne peut pas penser qu'ils quitteront le secteur sitôt le nouveau centre-ville développé : le métro, l'université et le noyau de commerces et d'activités qui le jouxtent sont essentiels à leur survie quotidienne. Il y a donc un besoin de prévoir une stratégie de cohabitation entre le redéveloppement des abords de la station de métro et la place qu'on va allouer aux citoyennes et citoyens en situation d'itinérance.

15 *La commission recommande à la Ville de revoir sa vision 2035 pour le centre-ville afin qu'elle prévoie une place pour les citoyennes et les citoyens en situation d'itinérance et des stratégies favorisant la cohabitation sociale.*



OFFICE DE
**PARTICIPATION
PUBLIQUE**
DE LONGUEUIL

www.oppl.quebec